

**CLASSEMENT SANS SUITE  
D'UNE DECLARATION PREALABLE**

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE
<b>Dossier déposé incomplet le 28 Août 2023</b>
<b>Par :</b> Monsieur Loïc REVILION
<b>Demeurant à :</b> 12 rue de l'Hortensia 68270 WITTENHEIM
<b>Pour :</b> Construction d'une piscine
<b>Sur un terrain sis à :</b> 12 rue de l'Hortensia Cadastré : 77 0108

référence dossier
N° DP 068 376 23 J 0191

**Destination : Habitation**

Monsieur,

Vous avez déposé le 28/08/2023 à la mairie de WITTENHEIM une demande de Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

Par lettre notifiée le 07/09/2023 je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

DP01. Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-36 a) du code de l'urbanisme]

DP02. Un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme]

A fournir si votre projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante (exemples : véranda, abri de jardin.)

DP03. Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme]

DP07. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]

DP08. Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si vous justifiez qu'aucune photographie de loin n'est possible [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de WITTENHEIM en date du **07/12/2023**, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision de **rejet**.

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Fait à WITTENHEIM

Le 14 DEC. 2023

Joseph WEISBECK

Adjoint au Maire,

Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs, à l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

